ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mairie.— Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit de 3 à 5 heures.

Consultations judiciaires gratuites. — A l'Hôtel de ville, de 3 à 6 h. du soir.

Théâtre Couvreur, rue Archimède, représentation à 8 h. du soir. — « La Mascotte » opera-comique et « L'Etincelle », comédie.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Tribunal de simple police. — Pas d'Audience.

Marché.— Grande-Place et place de la Liberté.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1|2 à 5 h. 1|2, de 8 h. 1|2 à 9 h. 1|2.

Cours publics : Langue anglaise, garçons, 1re, 2e et 3e années, de 8 h. à 9 h. 1|2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années de 6 h. à 7 h. 1|2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1|2 du soir.

Géographie commerciale, de 8 à 9 h. 1|2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales cours de 2e année, de 8 h. à 9 h. 1|2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Grand Théâtre Hippodrome. — A 8 h., « Boccace », opéra-comique et « Javotte », ballet de St-Saëns.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 26 décembre, à 8 heures chez M. Cavrois-Mahieu, filateur, rue du Général Chanzy, à la nommée Victorine Delaval, 17 ans 1|2, soigneuse, demeurant rue Decottignies, 11.

Cette ouvrière s'est peignée pendant le travail, malgré la recommandation qui lui avait été faite et elle a eu la chevelure prise dans un arbre du banc à broches en mouvement.

La blessure est une plaie contuse du cuir chevelu qui, pour la guérison, exigera 15 jours de repos, d'après M. le Docteur Lepers.

— Un accident est survenu le 27 décembre, à 4 h. 1|4 du soir au peignage de l'Epeule, rue du Marquisat, à la nommée Sandras Rosa, 20 ans, bobineuse, demeurant rue Négrier, 1, à Croix.

Cette ouvrière a eu le doigt écrasé entre la glissière et le poid ne son métier.

La blessure est une ablation de l'ongle du médius gauche.

La guérison exigera un repos de 12 à 15 jours d'après le docteur Lepers.

— Un accident est survenu le 26 décembre, à 11 h. 1|2 du matin, à la société anonyme de Peignage, rue du Collège, 112, au nommé Louis Motte, 30 ans, homme de peine, demeurant à Leers (Belgique).

Cet ouvrier a eu la main prise entre un wagon et un mur. La blessure est une plaie de la face dorsale de la main droite.

La guérison exigera 15 jours d'après M. le docteur Butruille.

— Un accident est survenu le 26 décembre, à dix heures du matin, chez Mme veuve Vandamme, rue du Luxembourg, au nommé Carette Achille, 17 ans, apprenti tourneur, rue Heilmann, 18.

Cet ouvrier a le dessus des doigts de la main gauche un peu éraflé, parce que son outil a glissé sur son point d'appui.

La blessure est une plaie contuse du petit doigt gauche.

Quinze jours de repos seront nécessaires d'après le docteur Isbergue.

Hier matin, vers 8 heures, un jeune ouvrier chaudronnier en fer, Ernest Desbarbieux, âgé de 16 ans, travaillant chez M. Fontaine, rue de Tourcoing et demeurant rue Archimède, 56, cour Cliquet, a été grièvement blessé, au travail.

En voulant poser sous une chaudière énorme, du poids de 7 à 8000 kilogrammes, une cale, il a eu, par suite d'un mouvement tournant de l'appareil, la main prise sous la masse de fer.

Le pauvre garçon a eu le pouce enlevé et le doigt majeur et l'annulaire complètement écrasés.

Après avoir reçu les soins des docteurs Ballenghien, de Roubaix et Vanneufville de Tourcoing, le blessé a été reconduit en voiture à son domicile.

Il est probable que l'amputation des deux doigts écrasés devra être faite à bref délai.

Aux tramways.— Par suite du départ de M. Leduc, chef d'exploitation de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

C'est M. Guy, ingénieur, attaché à l'administration centrale de Paris, qui remplira l'intérim.

Pour les pauvres. — La Banque de France a fait verser au Bureau de Bienfaisance la somme de 300 francs pour secours extraordinaires.

A qui le tour ? Millionnaires patrons de Roubaix, voilà un exemple à suivre.

Parti ouvrier. — L'assemblée générale de la Section qui devait avoir lieu vendredi prochain est remise au mercredi suivant 4 janvier à 8 h. 1|2 du soir.

— La bibliothèque du Parti sera ouverte ce soir de 6 h. 1|2 à 8 h. 1|2.

Vol de tissus. — Nous avons raconté les résultats de l'enquête ouverte par M. Laché, commissaire de police au 1er arrondissement au sujet du vol de tissus commis dans la nuit du 24 au 25 décembre, dans l'établissement Delbart.

Trois individus, disions-nous, ont été arrêtés : Sercant Théophile, [illegible] ans, chauffeur, demeurant rue Decrême; Rasquart François, [illegible] ans, magasinier, rue des Vélocipèdes ; Donnez Amand, 34 ans, cabaretier, rue Perrot, 39.

Nous ajoutions que les principaux auteurs du vol étaient en fuite.

Ils ont en effet jugé prudent de mettre la frontière entre les gendarmes et leurs précieuses personnes. Ce sont les nommés Jules Waelès, 36 ans, marchand ambulant, sans domicile, et Charles Colmant, 32 ans, sans profession ni domicile.

Commencement d'incendie. — Mardi soir, vers 7 h. 1|2, un commencement d'incendie s'est déclaré, chez M. Deblove, entrepreneur, demeurant rue Delzenne, 8.

Le feu a pris au premier étage, dans une chambre occupée par le nommé Verstraete.

Les voisins se sont portés immédiatement au secours, et sont parvenus facilement à enrayer les progrès de l'incendie.

Les dégâts sont évalués à cent francs environ, couverts par une assurance.

Tribunal de simple police. — L'audience hebdomadaire n'aura pas lieu demain ; c'est M. Claustre, juge de paix, qui inaugurera, le 12 janvier prochain, les audiences de 1899.

Théâtre de Roubaix. — M. Baret vient de s'assurer pour sa prochaine représentation le concours de Mme Renée Richard la grande cantatrice de l'Opéra et de M. Paul Viardot le célèbre violoniste.

M. Baret jouera lui-même les principaux rôles des pièces qui figureront au programme, Il interprètera également plusieurs scènes de son amusant répertoire.

L'une des attractions du programme sera Mlle Rachel de Ruy dont le succès est considérable à Paris dans les salons en vogue.

Le répertoire de cette exquise diseuse se compose de chansons de 1830, dont la plupart sont populaires.

Cette représentation est fixée au dimanche 8 janvier 1899, à 8 h. 1|2 du soir.

Grand concours de gymnastique. — Le cercle gymnastique « La Fraternelle » de Frameries, organise les 20, 21, 22 mai 1899, un grand concours sous les auspices de l'Administration communale.

De nombreux et beaux prix seront remis aux sociétés victorieuses.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, Stiévenart Achille, rue de la Bouqueterie, à Frameries.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 28 décembre 1898

NAISSANCES. — Jeanne Lefebvre, rue de Béthune, 10. — Emile Vandermeeren, rue Decrême, 117. — Désiré Fauquant, rue Marc Seguin, cour Caby, 4. — Jeanne Deberghe, rue Lafontaine, 24. — Nelly Tournemine, rue de l'Alouette, fort Levers, 27. — Suzanne Leva, rue Monge, 15.

MARIAGE. — Jean Lejeune, 43 ans, fileur, rue Duflot et Elisabeth Gerard, 28 ans, soigneuse.

DÉCÈS. — Henri Macaux, 9 mois, rue de la Redoute, 59 — Jean-Baptiste Gatoux, 56 ans, rue Neuve Racine, 1. — Marie Heudrickx, 70 ans, rue St-Joseph, 85. — Maria Bassilière, 20 jours, rue de la Guinguette, 67.

CROIX

Personnel enseignant. — Par décision du Directeur départemental de l'enseignement primaire, M. Mortreux Emile, est désigné comme instituteur stagiaire à l'école des garçons, de la rue Kléber, en remplacement de M. Rolin, qui reçoit une autre destination le 1er janvier 1899.

Les Joyeux voyageurs.— M. le Préfet vient d'approuver, le 23 décembre, les statuts de cette société amicale et de voyages d'agrément qui a son siège à l'estaminet du Petit Barbier, rue de Mulhouse, 1.

Au Vélodrome. — Nous apprenons que de nouvelles tribunes en bois seront prochainement édifiées au Vélodrome ; c'est M. Elie Dervaux, architecte à Roubaix qui est chargé de la direction de ce travail.

Boite aux lettres. — La boite aux lettres placée dans le mur de l'Estaminet de la Basse Toiture, rue du Petit Boutique, sera prochainement transférée à l'angle de la rue Lavoisier, propriété de M. Emile Pollet, marchand de vins à Roubaix.

Le jour de l'an à la mairie. — Comme les années précédentes le maire ne recevra pas de visites officielles afin de laisser à chacun la libre disposition du jour de l'an.

Accident. — Un garde-frein nommé Ficelle François, âgé d'une quarantaine d'années, aidait à mettre au moyen d'un cric un wagon sur rails, quand tout à coup, le wagon glissant, l'un des tampons lui retomba sur l'épaule gauche et lui fractura la clavicule.

M. le docteur Jénart, qui lui a donné les premiers soins, a prescrit un repos de trois à quatre semaines.

Constructions nouvelles. — Il a été délivré les autorisations de bâtir ci-après :

Une maison rue Thionville à Mme veuve Debruyne.

Une maison rue Jeanne-d'Arc à M. Carette Cyrille.

Dix maisons rue non dénommée à M. Leplat.

Boucherie coopérative. — Une cinquantaine de personnes se sont réunies avant-hier soir, dans la salle Prouvost, en vue de former une boucherie coopérative.

Une commission provisoire de huit membres a été nommée et cette commission tiendra séance samedi 31 décembre, à 8 heures 1|2 du soir, chez Victor Bernier, estaminet de la Mairie, où chacun peut, dès à présent se faire inscrire en versant la 1re mise de 1 fr. 50.

Une réunion générale aura lieu le dimanche 15 janvier prochain, salle Prouvost, pour le versement de la part du capital social.

ÉTAT-CIVIL. — Naissances. — Marcel-Joseph Houzet, rue d'Hem. — Berthe-Jeanne Lecy, Grande Rue, cour St-Louis. — Raymonde-Berthe Mareq, rue Chevreul, 20. — Madeleine-Jeanne-Zoé Vanspranghe, rue St-Jacques, 8.

Décès. — Floris-Jules Lehembre, 2 jours, Grande Rue, cour Etienne. — Gaston-Gustave Castelain, 11 mois rue de Tunis.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 28 décembre 1898

NAISSANCES. — Fernande Messaen, rue St-Blaise. — Marie Leclercq, rue du Chêne Houplines. — Julien Delcroix, rue de Boulogne.

MARIAGE. — Fernand Magermans, 23 ans, peintre en voiture et Louise Dron, 21 ans, visiteuse de pièces.

DÉCÈS. — Benjamin Molin, 19 ans, employé de commerce, rue St-Blaise. — Jules Beckman, 9 mois, rue des Phalempins. — Hilaire Hoez, 2 mois, rue du Moulin. — Gustave Vandekerkhove, 31 ans, tisserand, rue Nationale.

LILLE

PARTI OUVRIER, SECTION LILLOISE

Commission administrative.— Aujourd'hui jeudi 29 décembre, à 8 h. 1|2 du soir réunion de la commission administrative.

Ordre du jour très important.

Avis à tous. — Tous les membres du Parti Ouvrier sont priés de se réunir dans leur comité respectif, le samedi 31 décembre, à 8 heures 1|2 du soir. — Extrême urgence.

LES RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

Le recteur de l'Académie de Lille de recevra pas de visites officielles à l'occasion du Nouvel An.

ÉPISODE DE L'AFFAIRE GERVAIS

Hier, à l'audience des criées de la 2e Chambre du tribunal civil de Lille, il a été procédé à la vente aux enchères, d'immeubles dépendant de la faillite du sieur Gervais, l'avocat clérical lillois, lequel est toujours en fuite.

La vente comprenait sept lots, savoir :

Premier lot. — Une maison sise rue de Boulogne, 14, à Lille, mise à prix : 3,000 fr., adjugée 9,100 fr. à Mr Rambaud, avoué.

Deuxième lot. — Une maison sise rue d'Isly, 40, à Lille, mise à prix ; 3,000 fr.; adjugée 9.100 fr. à Mr Rambaud, avoué.

Troisième lot. — Une maison sise rue Boucher-de-Perthes, 61, à Lille, mise à prix : 3.000 fr. ; adjugée 14.000 fr. à Me Godron, avoué.

Quatrième lot. — Une forge de maréchal-ferrant, sise quai Vauban, 47, à Lille, mise à prix : 1.500 fr., adjugée 8.700 fr. à Me Rambaud, avoué.

Cinquième lot. — Une maison sise quai Vauban, 4, à Lille, mise à prix 500 fr., adjugée 5,100 fr. à Mr Godron.

Sixième lot. — 26 ares 58 centiares de terre en labour sis au lieu dit « La Croix de Marbre », commune d'Escobecques, adjugés pour le prix de 2,250 francs à Mr Houzé, avoué.

Septième lot. — 76 ares 90 centiares de terre, sis au lieu dit : «Fin de la Guerre», route de la Bassée, commune d'Escobecques, adjugés pour le prix de 5.000 fr. à Mr Rombaud, avoué.

Pour ces deux derniers lots, les mises à prix étaient de 100 francs, pour le 6e et 300 fr. pour le 7e.

Représentations gratuites au Théâtre

Le Maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que la représentation gratuite qui devait avoir lieu au Théâtre, le samedi 31 décembre, est remise au samedi 7 janvier 1899, à huit heures et demie.

La représentation de *La Poupée*, qui devait avoir lieu le mercredi 4 janvier, pour les vieillards des hospices et les enfants des écoles, aura lieu le jeudi 12 janvier, à une heure.

MAISON DU PEUPLE

— Je ne sais pas si tu es comme moi, mais je déteste le jour de l'an.

— Ah, bah ! Et pourquoi ?

— Mais, parce que tout le monde est en visite, ou en famille... On n'a pas de distraction... On ne sait où aller pour tuer le temps.

— Ecoute, mon vieux, je vais t'indiquer le moyen de t'amuser ferme le jour de l'an et à bon marché, encore.

Va donc à la *Maison du Peuple*, rue de Béthune. Il y aura grand bal de nuit à brillant orchestre.

Pour 40 centimes, car le prix d'entrée n'est que de 8 sous, tu passeras une soirée délicieuse.

— Ça, c'est une idée ! Je ne manquerai pas de le mettre à profit. Je sais que les bals de la « Maison du Peuple » sont toujours forts gais et des plus animés. Je vais me payer de l'agrément !

— Et à bon compte, car je te répète que le prix d'entrée est de 40 centimes seulement.

Grand match pédestre. — Un match pédestre de 50 kilomètres aura lieu le dimanche 7 janvier prochain, place de la Nouvelle Aventure, entre M. Léon Taillier, champion lillois, et Bardez, marcheur déjà renommé.

Le départ aura lieu à deux heures précises de l'après-midi.

M. Léon Taillier rendra trois kilomètres d'avance à son concurrent. Il espère couvrir les 50 kilomètres en 4 heures.

Les Intimes. — Le concert-spectacle, donné dimanche soir, au Ramponeau, par les Intimes, peut être compté parmi les brillantes fêtes de la saison. Comme d'habitude, la salle était bondée de monde et les artistes, qui prêtaient leur gracieux concours à cette soirée, ont tous été l'objet des plus flatteuses manifestations.

Citons tout particulièrement : Mlle Irma Gheysens, chanteuse falcon ; MM. Jules Anicot ; E. Reyns, cornettiste, 1er prix du Conservatoire ; F. Fillot, comique, et H. Vandenberghe, pianiste.

La soirée s'est terminée par le gai vaudeville « La Consigne est de ronfler », interprété avec beaucoup de verve et d'entrain par Miles Suzanne Cuvelier et Jeanne Wilkem, et par MM. G. Dubrulle et F. Rohart.

Les Prévoyants de l'Avenir. — 100e section, Lille. — Le Conseil d'administration de la 100e section, informe les sociétaires que la recette qui doit être faite le 1er dimanche de janvier *sera exceptionnellement reportée au 2e dimanche*, 8 janvier 1899 de 10 h. à midi, au siège, 27, rue Léon Gambetta.

Nos Sapeurs-pompiers. — M. le chef de bataillon Druez, commandant le corps des Sapeurs-pompiers de Lille, a reçu la lettre suivante :

Le Général de division Allard, gouverneur de Lille, commandant supérieur de la défense, à Monsieur le Chef de Bataillon commandant le Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille.

« Mon cher commandant,

» Je tiens à vous remercier de la rapidité avec laquelle les secours sont arrivés sur la Place-aux-Bleuets, samedi dernier, pour éteindre le commencement d'incendie qui s'était déclaré dans les bureaux du gouvernement.

» Veuillez, je vous prie, transmettre à vos hommes tous mes remerciements.

» Signé : Général ALLARD.

Disparition. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin, M. Adolphe Leclercq, menuisier, demeurant rue Saint-André, 54, se leva soudain de son lit en disant : « Victor est tué, mais ils ne m'auront pas ».

Il s'habilla et descendit. Sa femme, croyant qu'il allait à la cour, ne porta pas grande attention tout d'abord. Mais, ne le voyant pas revenir, elle descendit à son tour et fut surprise de ne pas voir son mari, qui avait dû sortir, la porte de la rue étant ouverte.

Depuis, M. Leclercq n'a pas reparu à son domicile.

Depuis quelque temps, à la suite d'une chute qu'il fit d'un échafaudage, il ne paraissait pas, à certains moments, jouir de la plénitude de ses facultés mentales.

M. Leclercq est parti sans prendre ni sa pipe ni son portemonnaie, simplement vêtu d'un pantalon de velours, d'une veste bleue ayant trois pièces sur le devant et d'une casquette en toile.

Il porte des chaussettes en laine, des pantoufles en cuir et une cravate en indienne.

La police a été avisée de cette disparition.

Vol rue du Pôle-Nord. — M. le commissaire de police du 7e arrondissement a ouvert une enquête au sujet d'un vol dont a été victime Mme Dekuyt, cabaretière, rue du Pôle-Nord, 1.

Mme Dekuyt, ayant eu besoin, dimanche dernier, de faire un paiement, voulut prendre la somme nécessaire dans sa bourse qu'elle cachait dans sa chambre à coucher. Elle s'aperçut alors que sa bourse était vide. Toutes ses économies, c'est-à-dire 900 francs, avaient disparu.

La cabaretière soupçonna d'abord comme auteur de ce vol, son beau-frère, qui avait quitté Lille il y a quelques jours.

Mais ce dernier a écrit avant-hier de Charleroi une lettre dans laquelle il se plaint d'être misérable là-bas et ne pouvoir trouver de travail.

La police de Charleroi a été néanmoins chargée d'une enquête.

Les rentes des travailleurs. — Hier, vers midi, le jeune Victor Lemaire, âgé de 16 ans, menuisier, travaillant chez M. Thieffry, entrepreneur à Canteleu-Lambersart, est tombé en portant un lot de planches et dans sa chûte, s'est fracturé la jambe.

Victor Lemaire, qui est orphelin, a été transporté en voiture chez son logeur, M. Dassonville, boulevard Victor-Hugo, 190, où des soins empressés lui ont été prodigués.

Il sera probablement transporté ce matin à l'hôpital de la Charité.

Une guérite en feu.— La guérite du cimetière de l'Est a pris feu mardi, vers 5 h. 1|2 du soir. En quelques minutes, cette guérite, construite en bois sec, fût la proie des flammes,

On croit que le feu a été communiqué par le poêle qui s'y trouvait.

Les dégâts sont évalués à environ 300 fr.

Une jeune désespérée. — Mlle Marguerite H.... employée à l'Union linière, demeurant rue de Wazemmes, 151, à Lille, et dont les parents demeurent à Ronchin, avait été récemment l'objet d'une vive admonestation de sa mère, qui lui reprochait de ne pas avoir une vie assez austère.

Avant-hier, Marguerite H... dégoûtée de la vie, écrivit à sa mère pour lui annoncer son intention de mettre fin à ses jours et la prier de venir chercher rue de Wazemmes, 151, ses économies, se montant à 15 fr., et sa montre, qu'elle laissait, disait-elle, à sa petite sœur.

Au reçu de la lettre, dans l'après-midi, la mère accourut bien vite chez sa fille. En entrant dans la chambre, elle fut prise à la gorge d'une vive odeur d'oxyde de carbone.

Un réchaud était allumé et Marguerite étendue sur le lit ne donnant déjà presque plus signe de vie.

Grâce aux prompts soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Desoil, la jeune désespérée put être rappelée à la vie. Plusieurs jours de traitement lui seront nécessaires pour son rétablissement.

Banquet. — A l'occasion du 15e anniversaire de la fondation de la maison du Bon Génie, Mme veuve Leventhon, directrice, a offert, à l'hôtel du « Soleil d'Or », un magnifique banquet à tout son personnel. Plus de cent convives remplissaient la salle du festin.

La plus grande cordialité et la plus franche gaieté n'ont cessé de régner pendant toute la durée du repas.

Après les divers toast d'usage, M. Henri Loridan chansonnier et poète, représentant du Bon Génie à Tourcoing a dit une chanson, qu'il avait composée pour la circonstance et qui a obtenu un vif succès.

Le concert improvisé qui a eu lieu après a fait vivement applaudir MM. Kastner, Jules Anicot, Dorche, G. Grard, F. Rohart, E. Denys, G. Diedisheim, Dumez, H. Vandenberghe, pianiste, etc., etc. On s'est séparé à une heure assez avancée de la nuit en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Dans la chambre à coucher. — M. Campos, commissaire de police du 8e arrondissement, a reçu une plainte de Mme Delcourt, cabaretière, rue du Long-Pot, 57.

Mme Delcourt a déclaré qu'on s'était introduit, en son absence, dans sa chambre à coucher, et qu'une somme de 64 francs y avait été volée dans une armoire non fermée

— Dans la soirée d'hier, Mme Delcourt est venu dire au commissaire de police qu'elle n'avait pas été volée. Elle ne se souvenait plus qu'elle avait employé les 64 fr. quelques jours auparavant, pour un paiement.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 Décembre 1898

Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président.

Le procès Tournadre. — On sait que Marius Tournadre avait intenté un procès en dommages-intérêts à tous les journaux de Lille, sous prétexte de diffamation. Il n'avait excepté de cette poursuite que la *Croix* et la *Dépêche*.

L'affaire, remise au 28 décembre, a été appelée à l'audience d'hier.

Marius Tournadre, absent, ayant écrit au président du tribunal, pour lui demander la remise de son procès à huitaine, Mr Rajat en a demandé la remise à un mois. Mr Drian remplaçant Mr Boyer-Chamard, avocat du *Journal de Roubaix*, en a demandé la remise à deux mois.

Le tribunal a alors décidé de remettre l'affaire au 1er mars.

Fraude. — Delqueux, qui a essayé de soustraire des allumettes de fraude qu'un douanier venait de saisir au nommé Back, à Wattrelos, a été condamné à 2 mois de prison et 500 francs d'amende.

Sont encore condamnés pour fraude :

Louis Caron, 6 jours de prison et 500 fr. d'amende; Fredoux Louis (remis à ses parents), condamné à 500 fr. d'amende; Antoine Crispain et Anna Boterdel, chacun 3 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Injures. — Certains marchands de poissons ne vivent pas en très bonne intelligence, ils s'injurient et se frappent mutuellement en employant le vocabulaire que l'on connaît ; c'est le cas de Théry Auguste, marchand de poissons et portefaix à Lille, de sa femme, née Duhamel, ménagère, et de Fideline Saint-Venant, marchande de poissons, qui ont réciproquement porté plainte les uns contre les autres. Ils ont tous été condamnés à 25 fr. d'amende.

L'AFFAIRE CARRETTE

C'est aujourd'hui jeudi, que l'affaire Carrette doit venir devant le tribunal correctionnel de Lille.

M. Carrette sera défendu par Me Maurice Violette, avocat à la Cour d'appel de Paris. Me Viviani, appelé en Algérie près de son père, malade, ne pouvant assister à l'audience le maire de Roubaix.

AUX MINES D'OSTRICOURT

Lors de la dernière grève, quand la délégation ouvrière présenta les revendications des mineurs à l'agent général M. Buchet, celui-ci promit de veiller à l'équitable répartition des salaires et au bon entretien des voies.

La compagnie ne tient aucun compte des promesses faites aux ouvriers par l'organe autorisé de son agent général.

Les salaires depuis la quinzaine Ste-Barbe, sont diminués de 25 et 50 centimes. Par suite le mineur au lieu de gagner de 5 fr. 70 à 5 fr. 80, comme il a été convenu, ne gagne plus que 4 fr. 50 à 4 fr. 80, prime comprise.

Voilà comment la compagnie d'Ostricourt tient ses engagements et travaille à la conciliation !

Les ouvriers, justement émus des réductions de salaire dont ils sont victimes, ont fait parvenir leurs légitimes réclamations au bureau de la section syndicale d'Oignies.

Sous peu de jours, aura lieu une conférence, spécialement organisée pour les ouvriers des puits Nos 2 et 3.

S'il y a lieu, une nouvelle délégation sera envoyée au bureau de la Compagnie.

Le président de la section syndicale
Clovis GUIDEZ.

Etrennes 1899

Articles nouveaux et uniques donnés par la Société des Constructions l'*Etoile*, à des prix très réduits jusqu'au 20 janvier. Envoi franco contre mandat ou timbres.

Prime unique : Il sera donné gratis à tout acheteur jusqu'au 2 janvier, un beau remontoir en métal oxyde d'une valeur de 5 fr. et garanti.

AVIS. — Il ne sera donné que 300 montres en prime.

1° Bicyclettes neuves depuis 100 fr. (Occasion : 50 fr., paiements mensuels :

2° Le plus beau cadeau de l'année, **Le Phono-grapho**, merveilleux appareil enregistrant la parole, le chant, musique, etc., les répétant distinctement indéfiniment. La boite complète, avec notice, accessoires, 12 cylindres de rechange, jusqu'au 20 janvier : 15 fr. Après : 26 fr.

3° Magnifique revolver à 6 coups : 20 fr. Jusqu'au 20 janvier : 11 fr.

4° Mutoscope. Bel appareil de salon, vues animées. — Très curieux appareil avec 50 vues. Prix exceptionnel : 12 fr. au lieu de 25 francs.

5° **Grande Originalité.** — La Grande Roue de Paris :

1° Pendule originale en bronze. Haute Nouveauté : Les 100 premières, 18 fr. au lieu de 30 fr. ;

2° Cave à liqueurs, 12 wagons contenant chacun 2 verres, au centre, plateau avec 4 carafons : Les 100 premières, 10 fr.

6° Métal anglais, argenté 1er choix :

1° Ecrin contenant 12 couverts (cuillers et fourchettes), 12 couteaux et 12 cuillers à café. Prix exceptionnel jusqu'au 20 janvier : 20 fr.;

2° Pour 6 personnes seulement, jusqu'au 20 janvier : 11 fr.

7° Plateau, Cafetière ou Théière, Sucrier, Crémier, Pince à sucre (métal blanc, argenté 1er choix), Prix d'étrennes. Pour 12 personnes : 20 fr. ; pour 6 : 11 fr.

8° Beau Réveil-matin, bronze original avec 2 flambeaux. La garniture : 9 fr.

Usine à Coventry (Angleterre).

Adresser les communications à M. DE BREON, agent général, 28, rue Condorcet, Paris.

67. RUE PIERRE-MOTTE, 67

(près de chez Philémon), ROUBAIX

LINGERIE, BONNETTERIE, CONFECTIONS,

20 p. 0|0 meilleur marché que partout ailleurs.

ÉTRENNES AUX CLIENTS

ATTENTION ! LISEZ ! LISEZ !

LE NOUVEAU SUCCÈS A ROUBAIX

C'est bien l'union Franco-Belge. Il n'y a plus de frontière pour la chaussure depuis que la Maison GOOMANS vend tous les articles 25 pour cent meilleur marché qu'en Belgique, et que les Belges viennent les acheter en France. C'est la maison qui vend la plus élégante et la plus solide des chaussures et à qualité égale le meilleur marché de toute la région.

SOLIDITÉ · ÉLÉGANCE — MAISON DE CONFIANCE ET D'ÉCONOMIE

Pour vous en convaincre quelques prix :

Séries de bottines pour hommes, fabrication de la Maison, matière de premier choix, en veau, chevreau, vernis ou vache vernie, à lacets, élastique ou à boutons, 9,95 ; 2e choix, 7,95 ; 3e, depuis 5,45.

Hygiénique, drap, claque vache vernie, 3 boucles : Hommes, 8,95 et 7,95 ; Dames, 6,95 et 5,95 ; Fillettes, 5,95 et 4,95 ; Enfants, 4,95 et 3,95. Tiges en chevreau 1 fr. 50 en plus. — Tous ces articles sont garantis montés tout cuir.

Bottines et Souliers, pour Dames, Fillettes et Enfants, très solide et élégant, à tout prix et pour toutes les bourses.

Caoutchoucs meilleures marques : Hommes, 2,90, avec éperons 3,75; Dames, à talons, 2,45 ; sans talons, 2,25.

Guêtre en cuir et en vache vernie, depuis 4,95 ; Snowboots, Galoches, Mules, Confortables, Napolitains, Chaussons.

Pantoufle fantaisie, etc., vendu de 25 à 50 p. 0|0 au-dessous du prix réel.

Nouveau soulier, spécialement pour MM. les garçons de salle et pour tous ceux qui en raison de leurs occupations fatiguent beaucoup des pieds, d'une seule pièce, à élastiques, en lastinque ou en chevreau, ne pouvant jamais ni blesser ni fatiguer le pied.

Bien s'adresser à la *Concurrence*, 34 et 36, rue Blanchemaille, 1|2 Gros. — Atelier de Réparations.

N. O.

VILLE DE LILLE

HOTEL DES COMMISSAIRES-PRISEURS

Rue Jean Roisin

VENTE

Des lots réclamés de la Tombola des Dames de France, comprenant :

Quantité d'objets divers, notamment :

Lithographies: Quatre panneaux : Les quatre saisons, La Joueuse de Guitare, de Franz Hals.

Livres : Volumes divers.

Partitions de : Vidal, Xavier Leroux, etc.

Magnifique album de 50 dessins de maîtres divers : Breslau, Barrias, Friant, J. Breton, Grasset, Machard, Zier, etc.

Abonnements à divers journaux.

Ouvrages de tapisserie, broderies, coussins cache-pot, porte-bouquets, etc., etc.

Service à liqueur porcelaine.

Service à œufs argenté.

Vendredi 30 décembre, à deux heures, Me Baligand, commissaire-priseur, à Lille, rue Solferino, 2[illegible], procédera à cette vente.

Exposition le jour de la vente, de 10 heures à midi. H. BALIGAND.

BOURSE DE LILLE

du 28 décembre

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	.....	19500	19900
Anzin	5490	5500	5480
Bruay	39500	39700	39450
Bully	.....	3105	3100
Carvin	1299	1300	1290
Courrières	.....	2200	2195
Douchy	985	990	985
Dourges	20895	21000	.....
Escarpelle	800	805	800
Lens 100e	471	475	472
Liévin	1900	1910	1900
Meurchin	.....	9650	9550
Ostricourt	.....	1110	1100
Vicoigne	.....	23800	23500

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*. 28, Rue de Fives, 38.

FEUILLETON DU 30 DÉCEMBRE. — N° 18

COUSIN-COUSINE

ROMAN INÉDIT

PAR

GÉRAULT-RICHARD

PREMIÈRE PARTIE

NUIT ROUGE

— Que vous importe ?

Au moins, c'est ainsi que l'interpréta le prisonnier.

Et ce fut avec un accent de poignante tristesse qu'il reprit :

— Ah ! voyez-vous, je n'ai plus à cette heure aucun espoir. Ma vie est perdue et j'aime mieux en somme la terminer là que la traîner misérable et déshonorée dans les prisons, dans les bagnes ou qui sait encore ? à l'échafaud...

Mais ce que je ne veux pas, c'est m'en aller avec le remords de vous avoir associée à ma honte. Cette pensée me torturerait mille fois plus cruellement. Je veux, si je disparais, emporter en moi votre souvenir pur de tout nuage.

Il sera mon soutien, mon suprême réconfort. Je l'unirai dans ma dernière pensée à celui du seul être qui m'aime au monde, mon Petit.

Il s'arrêta. Puis, se parlant à lui-même, si bas que Julienne l'entendit à peine :

— Et pourtant elle saura tout, un jour ou l'autre. Alors, elle me rendra justice.

Ce fut le tour de Julienne de lui saisir la main.

— Ecoutez-moi, dit-elle, c'est par pitié pour moi que je vous demande de m'éclairer. Quelles que soient les révélations que vous pouvez me faire, elles ne pourront augmenter ma peine. Je vous l'ai affirmé tout à l'heure : l'incertitude me rendrait la vie insupportable. Enfin, sachez que j'ai le cœur trop haut placé pour vous reprocher jamais de m'avoir obéi.

— Mais, malheureuse enfant, quelle vie sera là vôtre lorsque vous connaîtrez l'origine de la fortune de votre père, lorsque vous saurez que cet homme a commis non pas des crimes, suivant la loi, mais des actes plus atroces peut-être...

Julienne répondit ;

— L'amour d'une fille pour son père ne tient pas à ces considérations-là. Si le mien est coupable je l'aiderai à réparer ses fautes ; je le rendrai meilleur. Mais je l'aimerai quand même. Il n'est au pouvoir de personne de lui ravir mon amour.

Elle ajouta, serrant avec force la main du prisonnier.

— Je vous supplie de m'apprendre toute cette histoire. De grâce, hâtez-vous ! Songez que ma présence ici peut être découverte d'une minute à l'autre. Pour vous et pour moi, aussi pour les braves gens qui m'ont conduite auprès de vous, il faut qu'elle ne soit connue que d'eux et de nous. Parlez donc.

Elle lâcha la main du prisonnier et croisa les siennes sur ses genoux. Celui-ci reprit alors son récit :

— La santé de mon père alla toujours en s'affaiblissant. Les médecins lui ordonnèrent un long séjour en Algérie ; là seulement, assuraient-ils, le malade pourrait prolonger ses jours.

J'étais alors dans un collège à Paris et les succès que je remportais chaque année lui apportaient quelque soulagement. Ah ! si vous lisiez les lettres affectueuses qu'il m'écrivait ! Avec quelle affectueuse confiance il m'entretenait de son frère: quelle joie lui causaient les assurances de dévouement que celle-ci lui prodiguait ! Bien souvent il me parlait de vous. Vous étiez en nourrice, près d'Alençon, et il exigeait que votre père le tint au courant de votre croissance, des mille détails de votre frêle existence Je me rappelle encore mot pour mot cette phrase d'une de ses dernières lettres :

« Julienne vient d'atteindre sa dixième
» année; elle promet d'être aussi belle
» et aussi intelligente que son père.
» Quand je songe à l'avenir, si incertain pour moi, je me prends à rêver
» d'un mariage qui donnerait à mon cher
» Pierre une femme digne de lui, et à
» ma chère Julienne un mari digne d'elle.
» Il est vrai que vous avez le temps,
» l'un et l'autre, de songer à cela. Mais,
» prends garde ! Ton frère qui joue déjà
» au petit homme, dans ses robes, parle
» souvent de *zizine*. Il est capable de se
» poser en concurrent. »

Le rétameur sourit, en regardant Julienne :

— Comme ce temps est loin de nous ! Voilà huit ans que j'ai reçu cette lettre et je l'ai relue bien souvent, depuis.

Julienne ne bougea point. Seulement sa poitrine se souleva pour échapper un long soupir.

— Votre père, continua Pierre Chaumont, venait, à de très rares intervalles d'ailleurs, me rendre visite, sans en jamais faii par à mon père, je sentais qu'il ne m'aimait point.

Bien des fois, en effet, je lui avais demandé de me prendre auprès de lui pendant les vacances et invariablement il m'avait répondu par un refus qu'il ne se donnait même pas la peine d'expliquer. Souvent aussi je manifesrais le désir de vous aller voir chez votre nourrice ce qui m'attirait des remontrances dont la dureté m'affligeait d'autant plus que je ne parvenais pas à en découvrir la cause.

» Un jour je reçus de ma mère un télégramme : « Viens sans retard à Vauguérins, me disait-elle ton père est au plus mal ». Je pris en toute hâte le train. Au Mans, une voiture envoyée par mon père m'attendait, qui m'emmena au château. Là j'appris que ma mère ne m'avait annoncé qu'une partie de la vérité.

» Mon père était mort. Depuis quelque temps les lettres de Julien, son frère, lui signalaient les pertes considérables causées par la faillite de trois de leurs principaux clients. Une, entre autres, faisait pressentir la débâcle. Le malheureux n'avait pu en croire ces yeux.

» Malgré les supplications de sa femme il était revenu en France avec elle et le Petit. Son mal s'aggrava au cours du voyage et lorsqu'il arriva à Vauguérins, il n'était déjà plus qu'un cadavre. Son frère, en le voyant dans cet état, se montra aussi surpris que peiné. Il voulut le rassurer : les affaires n'étaient point aussi compromises qu'il l'avait cru tout d'abord. Il s'apprêtait même à lui annoncer. Et son unique souci, à cette heure. était que le malade reprit le chemin de l'Algérie

» Mon père, quoique Moribond, voulut vérifier lui-même les livres de comptabilité. Il employa à cet examen une nuit entière : il y dépensa le reste à ses forces. Au matin, il appela ma mère qui sommeillait dans un fauteuil.

» Il voulait, sans doute, sentant qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre, lui faire ses dernières recommandations et la mettre au courant de ce qu'il venait de découvrir. Mais au moment de parler, il poussa un cri et sa tête s'abattit brusquement sur la table.

» Je vous fais grâce de certains détails: le soir de l'enterrement, il y eut entre Julien Chaumont et ma mère une scène effroyable. Celle-ci reprochait à son beau-frère d'avoir en partie causé la mort de son mari, par son inqualifiable légèreté. Votre père répondit que la version exacte, était celle de sa lettre et qu'il l'avait démentie de vive voix uniquement pour adoucir le chagrin de son frère.

» Les jours qui suivirent me parurent des siècles. Ma mère été incapable de défendre nos intérêts et les siens, dans la liquidation très embrouillée de l'association. Elle s'estima heureuse quand Julien Chaumont lui offrit une somme de 20.000 francs pour la part qui devait nous revenir. « J'en serai de ma poche
» affirmait-il. D'ailleurs je suis décidé à
» quitter le pays. Tout va être mis en
» vente, le château, les fours à chaux, je
» ne veux pas assisté à notre désastre. »

Il nous fallut partir. Ma mère nous emmena à Paris, là elle voulait, quand même, que je terminasse mes études.

» Hélas ! la chère femme avait reçu un coup mortel. Moins de six moins après notre départ de Vauguérins, elle s'alita pour ne plus se relever. Pendant son Agonie, elle ne cesser de nous répéter :

« Mes pauvres enfants, vous êtes vic-
» time de mon ignorance. J'ai bien réflé-
» chi à ce que voulait me dire votre père
» J'ai l'inébranlable conviction qu'il
» avait découvert quelque chose de lou-
» che dans les agissements de votre
» oncle. Si j'avais su ! je ne vous aurais
» pas laissé dépouiller ainsi : Car vous
» êtes victimes d'un véritable vol ! »

XIII

Un forban

Le rétameur s'arrêta de nouveau, jetant à Julienne un regard qui s'emblait dire :

— En voilà assez. Ne me forcez pas d'aller plus loin.

Mais la jeune fille répondit à cette muette interrogation par un visage impassible, malgré la violence qu'elle devait se faire pour comprimer son chagrin.

Le rétameur insista de vive voix.

— Vous savez maintenant l'origne de la haine que me porte votre père : du moins il vous est facile de la deviner, après ce que je vous ai raconté. Permettez-moi de m'en tenir là.

Julienne se contenta du mumurer ces mots :

— Je ne bougerai d'ici qu'après avoir tout entendu.

Il comprit que ni ses complications, ni même un refus péremptoire ne viendraient à bout de cette résolution.

Il continua non sans une fatigue très apparente ;

— Notre mère avait deviné juste. En effet, lorsqu'après avoir fait transporter son corps à côté de celui de mon père, dans le cimetière de Sillé, je me rendis auprès de Julien Chaumont, je n'eus pas de mal à constater la fausseté des renseignements qu'il nous avait fournis.